

Règlement Intérieur

Article 1

Le fait de réserver et séjourner à l'Auberge KAZOR, 19 rue des Jades 97434 La Saline Les Bains, implique l'acceptation des dispositions du présent règlement intérieur et l'engagement de s'y conformer.

Article 2

Réservation et durée du séjour

La réservation devient effective dès lors que le client aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 30% du montant total du prix du séjour.

Si la réservation ne porte que sur une seule nuit, cette réservation devient effective dès lors que le client aura fait parvenir au propriétaire la totalité du règlement du séjour.

Le client ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux au-delà du séjour réservé et accordé par le propriétaire.

Article 3

Annulation par le client

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou e-mail adressé au propriétaire.

Annulation avant le début du séjour :

- si l'annulation intervient plus de 24 heures avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire. (article 1590 du code civil)
- si l'annulation intervient moins de 24 heures avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.
- si le client ne se manifeste pas avant 20 h le jour prévu de début du séjour, le propriétaire disposera de la chambre. L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix du séjour.

En cas d'interruption de séjour, la somme correspondant au prix total du séjour reste intégralement acquise au propriétaire.

Article 4

Annulation par le propriétaire

En cas d'annulation avant le séjour par le propriétaire, ce dernier informera le client par lettre recommandée avec accusé de réception ou e-mail. Le client sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé des sommes versées dans un délai d'une semaine maximum.

Article 5

Arrivée & départ

Le client doit se présenter pour l'arrivée entre 13 et 20 heures. En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit en informer le propriétaire.

Le jour du départ, le client doit libérer les lieux à 12 heures au plus tard.

Article 6

Règlement du solde

Le solde est à régler à l'arrivée chez le propriétaire. Nous vous informons que nous ne prenons pas la carte bancaire, le règlement du solde peut s'effectuer par virement, espèces ou chèque.

Article 7

Utilisation des lieux

Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il s'engage à rendre les chambres en parfait état, et à laisser l'ensemble des objets présents dans la chambre .

Une cuisine toute équipée, commune à tous les résidents, est mise à votre disposition pour la préparation de vos repas. Pour le respect des résidents de l'auberge, votre vaisselle doit être effectuée après chaque utilisation.

Article 8

Capacité

Lors de la réservation le nombre de personnes effectuant le séjour doit être précisé. Si le nombre de clients prévus est dépassé, le propriétaire est en mesure de refuser les personnes supplémentaires.

Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou rupture de séjour, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de clients supérieur à ceux refusés, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Article 9

Vols et accidents

Le propriétaire décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage corporel survenu dans la propriété.

Article 10

Services payants

Une machine à laver est mise à votre disposition au tarif de 2 euros par lavage hors lessive ou 2,50 euros par lavage avec lessive. Le règlement est à effectuer avant chaque utilisation.

Sur demande, des impressions au format A4 en noir et blanc sont disponibles au tarif de 0,40 euros par page.

Éthique

La direction respecte toutes les nationalités, religions ou genres, et souhaite que chaque résident se comporte comme tel envers autrui au sein de l'Auberge.

L'Auberge KAZOR est également sensible à la sauvegarde de notre planète et

souhaite contribuer à la protection de l'environnement en minimisant l'empreinte carbone du fonctionnement de sa structure d'accueil.

Des mesures simples et peu contraignantes peuvent faire beaucoup !

C'est pourquoi nous comptons sur votre collaboration pour respecter ces quelques points :

- évitez de laisser les lumières inutilement allumées
- éteignez les climatiseurs et ventilateurs lorsque vous quittez les espaces de couchage
- Ne laissez pas couler l'eau et modérez le débit lors des douches
- Triez les déchets dans les bacs mis à dispositions

Tarifs

Chambre double :

42€ la nuit / 250€ la semaine / 590€ le mois

Lit en dortoir :

20€ la nuit / 110€ la semaine / 410€ le mois

Auberge KAZOR